



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA (LA « BANQUE ») TENUE LE 9 AVRIL 2024

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque (l'« **Assemblée** ») a eu lieu au 1250, boul. René-Lévesque O., bureau 3610, Montréal, Québec (H3B 4W8) et par le biais d'une webdiffusion en direct, le mardi 9 avril 2024 à partir de 9 h 30.

M. Michael Boychuk, président du conseil d'administration, a présidé l'Assemblée et Mme Bindu Cudjoe, chef des Affaires juridiques et secrétaire corporative, assurait la fonction de secrétaire de l'Assemblée.

NOMINATION DES SCRUTATEURS ET ATTESTATION DE QUORUM

Le président a déclaré l'ouverture de l'Assemblée et a désigné Mmes Martine Gauthier et Gale Demick, de Services aux investisseurs Computershare inc., en qualité de scrutatrices de l'Assemblée.

Le président a constaté que le quorum était atteint et, un avis de convocation en bonne et due forme ayant été envoyé, l'Assemblée a été reconnue comme étant légalement constituée pour traiter les points à l'ordre du jour.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

États financiers et rapport de l'auditeur

Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent, lesquels ont déjà été envoyés aux actionnaires par la poste, ont été présentés à l'Assemblée. Le président a invité les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'a été soumis à l'Assemblée pour ce point.

Nomination de l'auditeur

Une résolution visant à nommer le cabinet comptable Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. comme auditeur de la Banque pour l'année à venir a été dûment présentée et appuyée. Le président a invité les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'a été soumis à l'Assemblée; le président a soumis la proposition au vote.

Élection des administrateurs

Une résolution visant à élire les administrateurs, telle qu'énoncée dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque (la « **Circulaire** »), a été dûment présentée et appuyée. Le président a invité les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'a été soumis à l'Assemblée; le président a soumis la proposition au vote.

Vote consultatif sur la rémunération des membres visés de la haute direction

Une résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres visés de la haute direction, telle qu'elle est énoncée dans la Circulaire, a été dûment présentée et appuyée. Le président a invité les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'a été soumis à l'Assemblée; le président a soumis la proposition au vote.

Propositions d'actionnaires

Yvan Deschamps a annoncé huit propositions d'actionnaires soumises par le MÉDAC, telles que présentées à l'annexe « Propositions d'actionnaires » de la Circulaire, et a précisé qu'à la suite de discussions avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne soumettre que trois des huit propositions au vote des actionnaires. Un représentant du MÉDAC s'est adressé à l'Assemblée au sujet des propositions. Le président a invité les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire ou discussion n'a été soumis à l'Assemblée; le président a soumis la proposition au vote.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président a invité les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question ni aucun commentaire n'ont été soumis à l'Assemblée.

RÉSULTATS DES VOTES

Le président a annoncé les résultats préliminaires des votes tels que consignés dans le rapport des scrutateurs. Les porteurs de 16 590 708 actions ordinaires ont participé à l'Assemblée ou ont été représentés par des fondés de pouvoir, ce qui représentait 37,94 % des actions ordinaires avec droit de vote.

Les onze candidats désignés dans la Circulaire ont été élus par un pourcentage de voix favorables de 89,81 % à 91,36 %.

Les propositions concernant la nomination de l'auditeur et l'approbation de la résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres de la haute direction ont été approuvées.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	%	%	%
Nomination de l'auditeur	93,34	S.O.	6,66
Vote consultatif sur la rémunération des membres visés de la haute direction	88,55	11,45	S.O.
Proposition d'actionnaire 4 – <i>Dividende sociétal et meilleur partage de la valeur</i>	7,78	78,99	13,23
Proposition d'actionnaire 5 – <i>Certification raisonnable des rapports ESG</i>	10,96	75,65	13,39
Proposition d'actionnaire 6 – <i>Divulgation publique d'information non-confidentielle, déclaration pays par pays, ratios de rémunération et paradis fiscaux</i>	4,78	81,68	13,54

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée a remercié les actionnaires, puis a demandé la présentation d'une proposition de levée de l'assemblée. Sur proposition dûment faite et appuyée, le président a déclaré la levée de l'Assemblée.

(s) Michael Boychuk
Président

(s) Bindu Cudjoe
Secrétaire